

LES ACTIONS MENÉES POUR GARANTIR LA PROPRETÉ DE VOTRE QUARTIER

Ramassage des ordures

Un questionnaire a été adressé avant l'été à l'ensemble des copropriétés et des bailleurs de Clichy pour qu'ils se prononcent sur la rentrée et la sortie des bacs une demi-heure avant et après le passage de la benne afin de respecter la directive préfectorale qui impose ce délai par mesure de sécurité. Une lettre a été envoyée à chaque bailleur pour qu'ils confirment leur adhésion à la prestation avant la mi-octobre. La nouvelle mesure sera appliquée prochainement sur l'ensemble du quartier.

Déjections canines

L'offensive contre les déjections canines se poursuit. Depuis le mois de juillet, le pôle d'interventions techniques de votre quartier est équipé d'une motocrottes. Elle sillonne le quartier du lundi au samedi de 6 h 30 à

12 h 30 et de 13 h à 19 h. Une vingtaine de corbeilles et 5 à 6 totems supplémentaires seront installés aux endroits de forte fréquentation canine. Les agents du pôle alimentent quotidiennement en sacs plastiques recyclables les totems et canisites destinés aux propriétaires de chiens.

Mais, à terme, la seule solution passe par l'éducation de nos animaux. Pour parer aux comportements inciviques et sanctionner les contrevenants, six inspecteurs assermentés appartenant à la cellule de veille propreté viennent à présent en complément des agents de la Police municipale.

Opération éco-citoyen

Le 6 juin dernier, une opération éco-citoyen a été menée dans le quartier pour sensibiliser les habitants à la propreté urbaine. Les participants ont reçu, à la fin de la journée, le diplôme de l'éco-

citoyen. Les jeunes diplômés ont pour mission de faire passer le message à leurs parents. Un guide la propreté « *protégeons notre cadre de vie* » édité par la Ville est disponible dans tous les lieux publics.

Nuisances olfactives

La municipalité a lancé un « jury de nez » pour lutter contre les désagréments liés aux odeurs d'égouts. Composé d'une dizaine d'habitants bénévoles, le jury doit dresser un bilan qui sera communiqué dès la fin du mois de septembre aux techniciens du SIAPP, de la Ville de Paris, du Conseil général et de la Ville de Clichy afin qu'ils puissent prendre les mesures techniques pour faire cesser le problème.

Dératisation

Une campagne de dératisation a été menée dans tous les lieux



publics extérieurs, les parcs, les jardins et les réseaux d'égouts au mois de juillet dernier. Des appâts ont été posés pour éviter la prolifération des rongeurs et pour les empêcher de remonter le long des puits de sortie.

Si vous constatez des problèmes

de propreté dans votre quartier, n'hésitez pas à joindre le pôle d'interventions techniques au 01 47 31 00 45, par mail à l'adresse territo.fbda@ville-clichy.fr ou vous rendre dans ses locaux situés au 10, rue de Neuilly. ●

L'APA FOURNIER REPREND BIENTÔT SES ACTIVITÉS

Cet été, la maison de quartier l'APA Fournier a organisé des vacances à Royan et à Arcachon ainsi que des excursions à Clichy Plage, au Parc Astérix et au stade de France. La météo maussade n'a pas empêché petits et grands de se divertir lors de sorties au cinéma, au bowling et au billard.

Dès le 1^{er} octobre, les trois pôles de l'association reprendront l'ensemble de leurs activités. Le sec-

teur enfance proposera du baby dance pour les 4 à 6 ans, un atelier arts plastiques et des jeux de stratégie. Le secteur jeunesse dispensera des cours de danse hip hop, de d'jing (mixage) et des ateliers de rap. Le secteur familles organisera des cours de couture, gym douce, cours d'anglais et d'arabe, alphabétisation, cuisine du monde, danse orientale. Pour les adhérents de l'association, l'accompagnement

scolaire gratuit pour les primaires et les collégiens sera de nouveau mis en place. Un mercredi matin tous les quinze jours, l'association accueillera des permanences juridiques et sociales.

Comme elle le fait à chaque rentrée scolaire depuis trois ans, l'association aide les jeunes dans leur orientation scolaire. L'objectif est de repérer les jeunes déscolarisés pour leur retrouver rapidement un milieu scolaire ou

les insérer professionnellement. L'association répertorie les adolescents qui sont confrontés à ce problème afin d'éviter leur isolement. Elle les accompagne dans leurs démarches et les oriente vers le Centre d'Information et d'Orientation, l'Inspection académique ou la Mission locale.

Les bénévoles de l'association ont également participé très activement à la préparation des animations de la fête de quartier

qui aura lieu le dimanche 30 septembre. ●

Centre social APA Fournier Enfance

3, rue Gustave Eiffel
Tél. : 01 42 70 25 49

Jeunesse

11, rue Pierre Bérégovoy
Tél. : 01 47 31 53 05

Familles

1, rue des Droits de l'Homme
Tél. : 01 55 90 96 19

PROGRAMME DE LA FÊTE DE VOTRE QUARTIER

Dimanche 30 septembre de 11h30 à 22h

11h30 >

Ouverture après travaux du square Salvador Allende

Départ d'une parade musicale dans le quartier avec le jazz band : « la planche à Dixie »
Rendez vous devant la piscine municipale Gérard Durant
34, rue Valiton

14 heures >

Début des animations

Tout l'après midi seront proposées des animations concoctées par les membres du Conseil de quartier et par l'APA Fournier :
Danse du monde avec le groupe « Lavandières et verriers de Clichy », structure gonflable, Jeux de plein air, Point rugby

où les supporters pourront suivre le match, stands, exposition, réalisation d'une fresque avec l'association Oblik, musique avec le groupe dj - cash, sculpteur sur ballons, caricaturiste, maquillage, guinguette. Et beaucoup d'autres surprises...

Stade Pasteur

À partir de 19h30 >

Repas de quartier

Chaque habitant du quartier est invité à apporter sa participation. Apportez vos spécialités. Le repas se fera en musique.

Ecole Pasteur A
4, rue Ferdinand Buisson

Infos

Servie Démocratie Locale
61, rue Martre
92110 Clichy
Tél. : 01 47 15 72 36
Fax : 01 47 15 30 65
e-mail : democratie-locale@ville-clichy.fr

LE SQUARE SALVADOR ALLENDE ENTIÈREMENT RÉAMÉNAGÉ

Le square Salvador Allende, situé aux abords de la piscine Gérard Durant, rouvrira le samedi 30 septembre lors de la fête de votre quartier. Débutés en juin dernier, les travaux ont permis d'agrandir considérablement la surface du square et de procéder à de nombreux aménagements paysagers. Les enfants pourront venir se divertir sur deux nouvelles aires de jeux. Posés sur du revêtement synthétique, les deux jeux d'évolution sont conçus pour les enfants de moins de 5 ans et ceux de 5 à 8 ans. Les allées ont également été réaménagées et deux bornes fontaines ont été

installées. Un accès au solarium ombragé situé sur la partie attenante au square a également été prévu. Les espaces verts ont été réaménagés avec la réalisation de massifs plantés de haies et d'arbustes. De nouveaux arbres seront plantés dès la fin du mois d'octobre.

Pour une plus grande sécurité, l'enceinte du square et les abords de la piscine ont été clôturés. Un sanitaire public avec un accès pour les personnes handicapées a été installé à l'extérieur du square, rue Valiton. Le montant des travaux s'élève à 800 000 €. ●



Projet



AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE NEUILLY

Un cabinet d'architectes étudie actuellement un projet d'aménagement de la rue de Neuilly. Pour une plus grande sécurité des piétons, le projet prévoit une voie limitée à 30 km/h et des plateaux de ralentissement aux carrefours. La voie située sur la place du marché devrait être ouverte à la circulation. Il est important que le projet prenne en compte l'activité commerciale de la rue et qu'il sauvegarde le nombre de places de stationnement existantes. Au niveau du carrefour rue de Neuilly, rue Pelloutier et rue Castères, une place arborée avec des fontaines devrait être aménagée. L'ensemble des travaux, qui devrait être financé à hauteur de 70 % par le Conseil général, devra permettre de procéder à la rénovation des réseaux et de l'éclairage public. La municipalité souhaite que le projet fasse prochainement l'objet d'une présentation devant le Conseil de quartier afin de recueillir au plus vite l'avis des habitants.

PARC URBAIN

L'équipe lauréate pour la réalisation du parc urbain (Agence HYL) travaille actuellement à la finalisation du projet définitif. Les travaux commenceront dès la fin de cette année et se poursuivront jusqu'en 2009. D'ores et déjà, des travaux de débroussaillage et de fertilisation ont été engagés : des bois de rameaux fragmentés sont répandus sur le site. Il s'agit d'utiliser les branches élaguées en les broyant en copeaux de 2 cm qui, répartis sur le sol en couches uniformes, le fertiliseront sans engrais ni pesticides. Une démarche innovante et écologique. Le projet définitif sera présenté prochainement au Conseil de votre quartier.

RÉOUVERTURE DE LA PISCINE GÉRARD DURANT

Tarifs et horaires de la piscine

La piscine municipale Gérard Durant conserve ses horaires habituels (hors vacances scolaires) :

Pour les résidents : 8,70 €

la carte (1 an) + 2,80 €

Pour les non-résidents :

4,10 €

Gratuit les mercredis, samedis et dimanches après-midi avec la carte pour les moins de 18 ans

Une pièce de 1 € ou un jeton de supermarché (récupérable) sont à prévoir pour accéder aux casiers dans les vestiaires.

Lundi - 12h-14h (sauf petit bain) et 17h-19h

Mardi - 12h-14h (sauf petit bain) et 19h-21h (accès au petit bain à partir de 19h30)

Mercredi - 12h-17h30 (accès au petit bain à partir de 14h)

Judi - 12h-14h (sauf petit bain)

Vendredi - 12h-14h (sauf petit bain) et 19h-21h

Samedi - 9h-13h (sauf petit bain) et 15h-18h (accès au petit bain à partir de 15h)

Dimanche - 9h-13h et 15h-18h

La piscine municipale Gérard Durant a réouvert ses portes le samedi 1^{er} septembre.

Elle était fermée depuis le 7 juillet pour la seconde phase des travaux de rénovation. Pour un plus grand confort des utilisateurs, les douches et les sanitaires ont été refaits. Une nouvelle signalétique a également été installée. Ces travaux se sont achevés selon le calendrier prévu et les bassins sont de nouveau accessibles au public depuis le samedi 1^{er} septembre. Avant la fin de l'année, la fosse à plongée sera équipée d'un fond mobile afin d'augmenter les capacités de pratique.

La première phase de rénovation

s'était quant à elle terminée au mois de février. Les travaux ont notamment permis de rendre la structure accessible aux personnes handicapées avec la création d'une rampe extérieure et d'un accès adapté jusqu'à la zone de baignade. Les vestiaires ont été refaits à neuf, des casiers individuels protégés ont été installés, le faux-plafond a été remplacé par une toile tendue augmentant ainsi le confort acoustique et un circuit "pieds propre/pieds sales" a été créé. ●

Piscine municipale

34, rue Valiton

Tél. : 01 42 70 96 87

RD1 : PREMIERS CHANTIERS D'AMÉNAGEMENT

La Ville a pris connaissance du résultat de la concertation préalable du projet d'aménagement de la RD1, dans la portion comprise entre la rue Médéric à Clichy et la rue Jules Guesde à Levallois et a pris note avec satisfaction du lancement de l'étude sur la tête du pont de Clichy. La municipalité se félicite de l'aménagement provisoire d'un rond point en tête de pont d'Asnières. Au mois d'août, le Conseil général a procédé à la démolition de l'immeuble situé à l'angle de la route d'Asnières et du quai de Clichy. La plaque commémorative rendant hommage aux deux collégiennes décédées tragiquement le 13 mars 2000 a été installée sur une stèle dans l'espace vert aménagé de l'autre côté du

carrefour. Le projet d'aménagement du rond-point, dont les travaux devraient débuter dès le mois d'octobre, a pris en compte les souhaits émis par la Ville. Le carrefour facilitera la circulation et tous les cheminements piétons seront sécurisés. Le déroulement des travaux sera communiqué prochainement aux habitants. Cependant, certains éléments soulevés par la Ville, lors de sa contribution à la discussion pour l'aménagement de la RD1 en date du 13 avril, n'ont pas été pris en compte dans la concertation. En effet, le rapport semble accepter la mise en sens unique de la rue Victor Hugo à Levallois et la considère comme compatible avec le projet, alors même que cette mise en sens unique

modifie le projet initial tel qu'il a été présenté aux riverains. Dans un courrier en date du 19 juillet adressé au président du Conseil général, Patrick Devedjan, la Ville a rappelé « *qu'en toute rigueur, cette modification substantielle pourrait constituer un argument*

de relance de la concertation ». D'autant plus que lors des différentes réunions publiques, les habitants ont manifesté leur inquiétude face à l'afflux de véhicules que la mise en sens unique de la rue Victor Hugo à Levallois entraînerait sur Clichy. ●



Travaux



ÉCOLES ET CRÈCHES

- Maternelle Louis Pasteur : ravalement des façades, réfection des menuiseries et des auvents de la cour
- Ecole Pasteur B : remplacement des sols de la salle des maîtres
- Ecole Pasteur A : pose de rideaux occultants dans toutes les classes de la façade côté cour du nouveau bâtiment

VOIRIE

- Réaménagement des trottoirs : rue Fournier (numéros impairs, du quai de Clichy à la rue Pierre Bérégovoy), rue Pierre Bérégovoy (coté pair, de la piscine Gérard Durant à la rue Fournier).
- Rénovation de l'éclairage public rue Pierre Bérégovoy

ÉLAGAGE

Le service des espaces verts a procédé entre le 13 et le 25 août à un élagage des arbres du boulevard Jean Jaurès. La taille se justifie dans le cadre de la formation des jeunes arbres mais elle peut être rendue nécessaire après un coup de vent ou pour assurer la sécurité du public en cas de chute de branches mortes.

STATIONNEMENT PAYANT

Afin de lutter contre l'occupation de la rue Gustave Eiffel par des véhicules venants de l'extérieur, celle-ci sera, comme prévu, mise en stationnement payant. Les riverains en seront informés avant la mise en place des horodateurs.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA SEM 92 SUR LA VOIE EIFFEL

SEM 92
SEMAIRIE D'ÉQUIPEMENT, D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES HAUTS-DE-SEINE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quartier Bac d'Asnières / Valiton Petit

Septembre 2007 : ouverture de la rue Gustave Eiffel

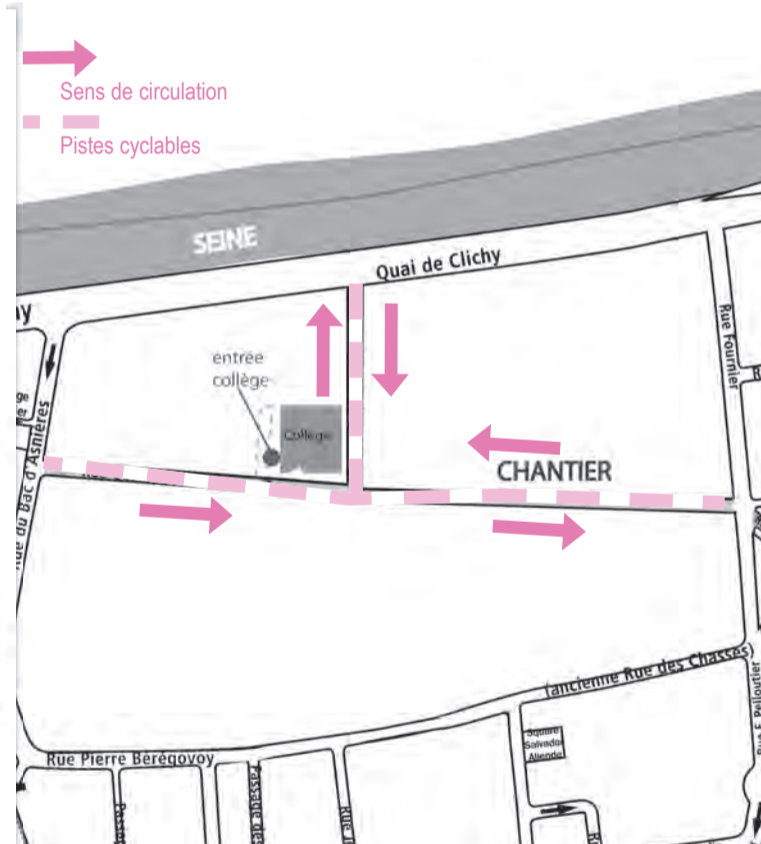
Permettre l'accès au collège Van Gogh en toute sécurité, améliorer la circulation résidentielle et désenclaver le quartier du Bac d'Asnières, tels sont les objectifs de la nouvelle rue Eiffel :

- ▶ Trottoirs accessibles et sécurisés
- ▶ Pistes cyclables
- ▶ Mobilier urbain et éclairage public de qualité
- ▶ Zone 30 et vitesse limitée aux abords du collège

Les travaux de prolongement de la rue Gustave Eiffel, réalisés par la SEM 92, dans le cadre du Pacte Hauts-de-Seine – Rénovation urbaine du quartier Bac d'Asnières / Valiton Petit – sont en cours d'achèvement.

Cependant pour la section de la rue entre les rues Paul Dupont et Fournier les travaux de finition s'achèveront à la fin du mois d'octobre.

  **SEM 92**



Dispositif SOS Rentrée

Les élèves qui ont des difficultés d'orientation scolaire, qui n'ont pas encore eu d'affectation dans un collège ou un lycée, ou qui connaissent des problèmes scolaires, sont invités à contacter le Guichet unique. Des SMS ont également été envoyés aux jeunes pour les informer du nouveau dispositif SOS Rentrée scolaire. Une aide personnalisée ou un accompagnement vers les services spécialisés comme la maison du Droit, le BIJ, la Mission locale, le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ou la maison de l'Emploi leur seront proposés.

Infos pratiques

Guichet unique
 90 bis, rue Martre
 Tél. : 01 47 15 31 11
 e.mail : sosrentree@ville-clichy.fr



www.ville-clichy.fr

DE NOUVELLES CAMÉRAS DE VIDÉO-SURVEILLANCE

Afin de renforcer la sécurité du quartier, deux nouvelles caméras de vidéo-surveillance seront installées prochainement. La municipalité est dans l'attente de l'autorisation préfectorale qui permettra de procéder à leur installation dès le mois de novembre. Les nouvelles caméras visent à éviter les rassemblements nocturnes aux pieds des immeubles et les circulations dangereuses de quads et de moto-bikes. Ces dernières se poursuivent malgré l'arrêté municipal interdisant

leur vente et leur circulation. La première caméra sera installée rue Fournier, à proximité des commerces. La deuxième, aux abords du collège Van Gogh pour assurer une meilleure sécurité des élèves. Sur ce point, l'équipe des médiateurs a été renforcée, portant leur nombre à quatre aux heures de rentrée et de sortie de l'établissement.

Le service Jeunesse a mis en place en juin une action en partenariat avec la Fédération française de Moto pour proposer aux

jeunes de 14 à 18 ans passionnés de 2 roues un stage de pilotage. Devant le succès rencontré par cette initiative, l'opération est reconduite lors de la Semaine nationale de la sécurité routière du 15 au 22 octobre. Les objectifs de cette démarche sont doubles : à la fois campagne de prévention auprès des possesseurs de deux roues motorisés pour les inciter à un comportement civique et responsable sur la voie publique et former à la pratique du sport moto. Des actions de sensibilisa-

tion seront menées notamment avec la maison de quartier l'APA Fournier.

La municipalité va procéder à une campagne de sensibilisation des propriétaires de chiens dangereux. Il s'agit avant tout de rappeler aux propriétaires qu'ils ont l'obligation de déclarer leurs chiens en Police municipale mais également qu'ils se doivent de les tenir en laisse et de les museler. ●

Police Municipale
Tél. : 01 41 06 90 50



LES ENFANTS DU QUARTIER REPRENENT LE CHEMIN DE L'ÉCOLE



Le 29 août, les enfants du quartier ont fait leur rentrée. Il est déjà loin le temps des kermesses de fin d'année où les enfants de la maternelle Fournier jouaient à la pêche aux canards en dégustant des barbes à papa et où la cour de l'école Pasteur se remplissait de ballons, plus colorés les uns que les autres.

Pour cette rentrée, la Ville a adopté plusieurs mesures importantes pour concilier rythme des enfants et vie professionnelle des parents. Les garderies des écoles ouvrent à 7h30 au lieu de 7h50 en permettant aux enfants de prendre une

collation gratuite comprenant une viennoiserie, un fruit et une brique de lait.

Les familles qui connaissent des difficultés financières bénéficient, depuis la rentrée, d'une nouvelle tarification pour la restauration scolaire et les centres de loisirs. À l'exception de la plus haute, toutes les tranches du quotient familial sont moins élevées par rapport à l'ancien tarif.

Parce que l'apprentissage des nouvelles technologies est devenu indispensable, les salles informatiques des écoles élémentaires du quartier ont été équipées

en matériel informatique neuf supplémentaire, portant à 15 le nombre de stations multimédias opérationnelles dans chaque salle. Les anciens matériels encore en état seront conservés et redéployés au fond des classes lors des vacances de la Toussaint. Depuis cette rentrée, les établissements sont dotés d'un accès sécurisé à internet et les élèves ont de nouveau accès aux programmes pédagogiques choisis en partenariat avec l'Education nationale. ●

QUESTIONS AU PRINCIPAL DU COLLÈGE VAN GOGH

› **Mr Bru, vous occupez le poste de principal du collège Van Gogh depuis son ouverture en septembre 2006. Comment s'est passée cette deuxième rentrée ?**

Malgré les problèmes de sécurité rencontrés l'an dernier, les incidents ne semblent pas avoir marqué les esprits. Pour cette deuxième rentrée, nous avons pu préparer les choses beaucoup plus en amont. Le personnel éducatif a été recruté dès le mois de juin et nous avons pu mettre en place un véritable projet d'accompagnement afin d'aider les élèves en difficulté. De plus, le personnel enseignant connaît bien les élèves. Sur les 42 enseignants en poste cette année dans l'établissement, plus des trois quarts étaient déjà présents l'année dernière. Ce qui a permis une préparation plus équilibrée des classes.

› **Qu'est-il prévu pour gérer les conflits qui pourraient éventuellement survenir ?**

Un policier référent habilité à recueillir les plaintes intervient en cas de conflit ou de débordement. De plus, deux médiateurs du Conseil général sont présents à l'intérieur du collège pour gérer les conflits avec les élèves. Une équipe renforcée de médiateurs de la Ville est également là aux heures de sortie et de rentrée des classes. Je tiens d'ailleurs à souligner l'aide importante que nous a apporté la municipalité lors des incidents de l'année dernière.

› **Concernant l'équipe éducative, des changements ?**

Depuis la rentrée, 5 assistants d'éducation et du personnel en contrat aidé sont présents au collège. Un second conseiller principal d'éducation a éga-

lement intégré l'équipe. Chaque soir, après les cours, les professeurs du collège assurent des études encadrées pour aider les élèves dans leurs devoirs. Des étudiants bénévoles de l'association Afeve feront également du soutien scolaire au domicile des élèves les plus en difficulté.

› **Quels dispositifs pour les élèves handicapés ?**

L'Unité Pédagogique d'Intégration (UPI) mise en place l'année dernière se poursuit cette année. Au total, cela concerne dix élèves handicapés moteurs qui sont intégrés dans des classes dites « normales ». Ils ont un soutien auprès d'un professeur spécialisé et d'une assistante d'éducation recrutée à plein temps. Des salles ont été spécialement aménagées afin qu'ils puissent, par exemple, recevoir des consultations d'orthophonistes ou d'ergothérapeutes.

› **Qu'en est-il de la convention concernant l'utilisation du gymnase du collège par les associations sportives de la Ville ?**

La convention sera signée lors du Conseil d'administration du 1^{er} octobre. À partir de cette date, les clubs sportifs de la Ville pourront avoir accès au gymnase en dehors des heures scolaires. ●

